

DESTINATAIRES : Tous les gestionnaires, médecins, employés et les partenaires privés du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Emmanuelle Richard, Adjointe au directeur général adjoint des programmes de santé physique et spécialisée d'hébergement et de soutien à l'autonomie des personnes âgées -Volet prévention et contrôle des infections (PCI)

DATE : 17 avril 2024

OBJET : **Mise à jour du calendrier des rapports périodiques d'observance à l'hygiène des mains (HDM) et la diffusion des résultats d'audits**

Nous vous acheminons le calendrier des rapports périodiques d'observance à l'hygiène des mains pour l'année 2024-2025.

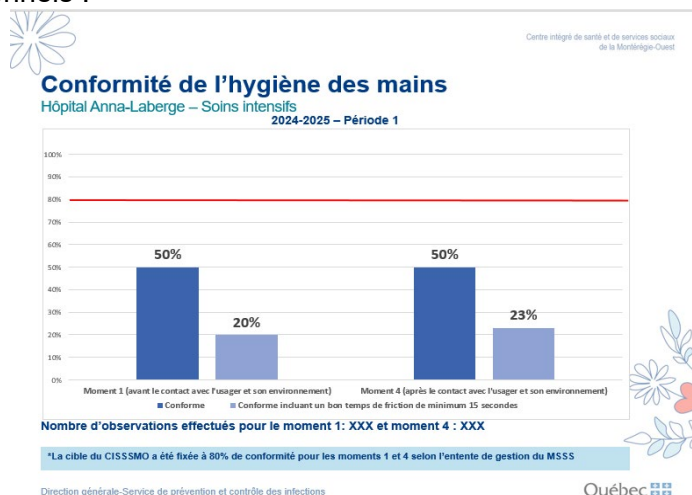
[Calendrier des rapports périodiques d'observance de l'hygiène des mains... \(rtss.qc.ca\)](https://rtss.qc.ca)

Dans le but d'assurer la conformité aux bonnes pratiques quant à l'HDM, les audits d'observations constituent l'un des principaux indicateurs de qualité. Dorénavant, il est demandé d'effectuer un minimum de 30 observations par unité de soins/service de façon mensuelle. Ceci permettra d'obtenir des résultats qui appuieront les démarches d'amélioration continue en place. D'ailleurs, la formation auditeur HDM par le service PCI est toujours disponible, [Formations PCI - Auditeurs en hygiène des mains et Champions](#)

Vous pourrez nous transmettre la [grille d'audit](#) complétée à notre adresse courriel générique du service de prévention et contrôle des infections:

pci.audit.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca

De plus, à tous les mois, un rapport de conformité à l'HDM sera acheminé à chaque gestionnaire. Voici un exemple de rapport qui vous sera transmis pour affichage sur vos tableaux opérationnels :



Nous vous remercions de votre précieuse collaboration

ER